



## CRITERIUM FEDERAL 3ème TOUR Vendredi 26 janvier & Samedi 27 janvier 2024 Saison 2023-2024

Montées du niveau Départemental au niveau Régional Nord pour la saison 2023-2024

	Séniors/Vétérans	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
Messieurs	1	1	1	1	1

Montées du niveau Départemental au niveau Régional pour la saison 2022-2023

	Juniors/Séniors/Vétérans	Cadettes	Minimes	Benjamines
Dames	Dames 1		1	1

<u>Vendredi 26 janvier 2024</u> – Pointage à 19h30 - Début impératif de la compétition à 20H Messieurs « Juniors et Seniors » PR/D1 à Poitiers

Juge-arbitre

COMPLEXE UNIVERSITAIRE C7 à POITIERS - (Cliquez pour plan) (16 allée Jean Monnet à Poitiers)

Buvette et Sandwichs sur place

Messieurs « Juniors et Seniors » D2/D3/D4 à Naintré

SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRE - (cliquer pour plan)

(Rue Gustave Courbet -Tél. : 05.49.90.25.89)

Buvette et Sandwichs sur place

<u>Juge-arbitre</u>

**Gilles POREL** 

**Philippe MARTIN** 

Samedi 27 janvier 2024 - Pointage à 13h15 - Début impératif de la compétition à 13H45

Garçons « -11 ans » à Nouaillé Maupertuis

SALLE SPECIFIQUE DE NOUAILLE MAUPERTUIS (cliquez pour plan)

Rue des vignes 86340 Nouaillé Maupertuis

<u>Juge-arbitre</u>

**Jean-Marc MACON** 

Garçons « - 13 ans » à Châtellerault

SALLE SPECIFIQUE DE L'A.S.T.T. CHATELLERAULT – (cliquez pour plan)

(au-dessus du Musée de l'automobile - Tel. : 05 49 85 96 75)

Juge-arbitre

**Didier MEURINE** 

Garçons « -15 ans » à Naintré

SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRE - (cliquer pour plan)

(Rue Gustave Courbet -Tél. : 05.49.90.25.89)

Juge-arbitre

**Philippe MARTIN** 

## **RAPPEL**

Conformément à la décision prise en réunion des Présidents le 12 septembre 1997, les **forfaits non excusés** seront sanctionnés d'une amende de 6 € pour la catégorie Juniors et d'une amende de 12 € pour la catégorie Seniors. Pour les autres catégories, le premier forfait non excusé est gratuit, mais les suivants seront sanctionnés d'une amende de 5 €.

Les forfaits doivent être signalés par courrier électronique au responsable de l'épreuve avant le jeudi 22 h précédant l'épreuve avec confirmation par écrit (courriel à adresser à <u>criterium 86@cd86tt.fr</u> avec objet « Absence au critérium fédéral »).

Passée cette date, **toute absence** devra être justifiée par un certificat médical à envoyer au secrétariat du comité de Tennis de Table :

Maison des sports - 6, allée Jean Monnet - Bât C3 - 86000 Poitiers

La tenue règlementaire dans les aires de jeu sera imposée (short et maillot).

Les compétitions départementales individuelles se déroulent avec des balles plastiques. Les balles ne sont pas fournies par les organisateurs.